## DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

\_\_\_\_

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

\_\_\_\_

**CANTON DE ROYAN** 

\_\_\_\_

COMMUNE DE ROYAN

N° 17.026

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 6 février, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

### DATE DE LA CONVOCATION

**DATE D'AFFICHAGE** 

Le 31 janvier 2017

Le 31 janvier 2017

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>: M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS: Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par M. Alain LARRAIN

Mme Dominique PARSIGNEAU représentée par M. Pierre PAPEIX

M. René-Luc CHABASSE représenté

par Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON

M. Yannick PAVON représenté par M. Julien DURESSAY

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 33

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET: ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

(CCAS) POUR L'ANNÉE 2017

RAPPORTEUR: M. CAU

**VOTE: UNANIMITÉ** 

Dans l'attente de la subvention définitive de 2017, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer la subvention suivante :

➤ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) + 200 000,00 €

Cette subvention sera déduite du montant attribué lors du vote du Budget Primitif 2017.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'attribuer, dans l'attente de la subvention définitive pour l'année 2017, la subvention suivante :

### <u>Article 657362 - Fonction 520</u>

➤ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) + 200 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 8 février 2017

Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint Patrick MARENGO